

## LA SEMAINE DE QUATRE JOURS :

### UNE QUERELLE STÉRILE

Par Georges FOTINOS, ancien responsable du dossier

« Aménagement du temps et des rythmes scolaires »

au Ministère de l'Éducation nationale

Au moment où la polémique sur la semaine de 4 jours fait rage, où les références historiques confinent au ridicule, les épithètes agressives fleurissent, les arguments employés sont souvent erronés, déconnectés de la réalité et des évaluations de terrain, il nous est apparu – nous appuyant sur plusieurs décennies de travail sur ce secteur – d'apporter des informations objectives, raisonnables mais aussi porteuses d'avenir. D'abord un constat essentiel, sans lequel on ne peut saisir l'importance pour le bon fonctionnement du système éducatif de ce domaine, sans lequel ce levier pédagogique et éducatif risque d'être perçu (et est toujours perçu par certains, soit comme un « gadget » construit par une secte d'éducateurs et de chercheurs, soit comme (et cela est valable encore pour certains) « une variable d'ajustement » pour réaliser des objectifs loin des missions de l'école.

#### CONSTAT

L'aménagement du temps scolaire au service des élèves est une notion récente. En effet, depuis les textes fondateurs de l'école publique jusqu'en 1984, la seule préoccupation du législateur en cette matière a concerné d'une part le calendrier scolaire et d'autre part la durée horaire journalière et hebdomadaire des classes fixée en référence au temps de services des enseignants.

Une étude précise de ces textes depuis 1882 démontre que l'aménagement du temps scolaire est étroitement lié au contexte social, économique, politique, pédagogique, et éducatif d'une époque. Les valeurs dominantes de la société structurent aussi si ce n'est plus, le temps de l'école. De ce travail, se dessinent et ressortent clairement 6 périodes très différenciées selon les objectifs d'ATS poursuivis :

- *Sociopolitique (1882-1922)* : implantation de l'école publique laïque et gratuite (très courtes vacances)
- *Socioéconomique (1922-1961)* : vacances d'été allongées (besoins des agriculteurs et congés payés des ouvriers)
- *Economique (1961-1980)* : zonages, samedi après-midi (tourisme et week-ends)
- *Psychopédagogique (1980-1998)* : le temps au service de l'élève
- *Socio-éducative (1998-2008)* : activités éducatives périscolaires

Une nouvelle période s'est ouverte cette année, la période :

- *Socio pédagogique (2008- ?)* : soutien et aide post et périscolaires

### PERIODE PSYCHO PEDAGOGIQUE

L'élève est désormais au centre du système éducatif. L'organisation du temps scolaire est reconnue comme un facteur essentiel pour la réussite des élèves et leur développement personnel. Traduction par l'ATS : prise en compte des rythmes personnels des enfants et des jeunes, développement des activités culturelles et sportives, partenariat avec les collectivités locales. Textes support : calendrier annuel 7 / 2 ; souplesse d'organisation (journée, semaine, année) ; autonomie : projet d'école ou d'établissement. Aide financière de l'Etat par contrats (ATS, contrat bleu, ATE, ARVE...)

En 1996, près de 5000 contrats concernant 2500000 élèves avaient été signés. Une caractéristique essentielle de ces contrats était que les animateurs intervenaient en

association avec les enseignants pendant le temps scolaire mais aussi en périscolaire et dans le projet d'école ou d'établissement.

Pour le secondaire, cette mise en œuvre nécessitait une autre conception de l'emploi du temps. Plus de cours d'une heure mais des plages en rapport avec le niveau des élèves (emploi du temps mobile donc annualisation du temps de service et équipes pluridisciplinaires). Un des résultats marquants est l'amélioration des résultats scolaires

mais aussi celle du climat d'établissement. Pour lutter contre la violence à l'école rien ne vaut mieux qu'un bon ATS (exemple récent de Clithène à Bordeaux).

Cette période se clôt par la création par Ségolène Royal du C.E.L (contrat éducatif local). Les activités culturelles et sportives sont « rejetées » à l'extérieur de l'école dans le domaine du péri scolaire avec un vœu pieux « en liaison avec le projet d'école ou d'établissement ». L'ambition d'améliorer le fonctionnement du système éducatif, la réussite scolaire, le bien-être des élèves et des enseignants est abandonnée. La période socio éducative commence.

### LA SEMAINE DE 4 JOURS

Elle existe depuis 1991. C'est une des formes d'organisation ouverte par la loi d'orientation sur l'éducation et par la circulaire du 24 avril 1991 « aménagement du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ». Dès 1992, la ville de Lyon est en semaine de 4 jours.

A la lumière des évaluations réalisées dans les écoles en semaine de 4 jours dont le principe était de libérer le samedi matin et de récupérer ce temps sur les vacances (en moyenne 12 jours), deux constats:

Certaines réalisations s'avèrent réussies lorsqu'elles réunissent un ensemble de conditions nécessaires :

- elles sont construites sur un véritable aménagement journalier, équilibré, reposant sur l'interactivité des enseignements scolaires et des temps d'animation
- elles prennent en compte les rythmes chronobiologiques et chronopsychologiques des enfants et des jeunes
- elles se déroulent régulièrement et dans le respect des règlements et programmes sur une année scolaire allongée
- elles sont inscrites dans un solide projet de collectivité locale

Mais pour une bonne partie, il n'en est pas de même :

- elles accentuent la fatigue scolaire et l'inégalité socio culturelle pour certaines populations d'élèves socialement défavorisés.
- elles condamnent souvent l'équilibre très positif - pour les élèves comme pour les apprentissages - entre les enseignements « fondamentaux » et les enseignements « sportifs, de sensibilité et activités d'éveil » au bénéfice des premiers.
- elles développent chez certaines catégories d'enfants et de jeunes un désœuvrement propice au développement de comportements asociaux notamment de petite délinquance de proximité.

Pour résumer, oui à la semaine de 4 jours si d'une part toutes les conditions sont réunies avec un allègement de la journée et une diminution des vacances d'été.

Toutefois, au regard des évaluations réalisées, le meilleur cadre temporel de l'ATS s'est révélé être une journée allégée de 1 à 2 heures, une semaine de travail répartie sur 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi) respectant les rythmes chronopsychologiques, le rythme annuel 7/2. Le tout réparti sur une année scolaire allongée jusqu'au 10 – 13 juillet.

Trois enquêtes conduites récemment \* auprès des chefs d'établissement, des directeurs d'école et des collégiens portant sur le meilleur emploi du temps possible rejoignent ces aménagements.

### TEMPS D'ENSEIGNEMENT

Oui, le temps d'enseignement en France était trop lourd pour l'école maternelle et élémentaire. Il faut cependant aller plus loin et envisager comme dans un certain nombre de pays de l'UE des horaires hebdomadaires en relation avec l'âge.

En 1996, avec François Testu dans « Aménager le temps scolaire » (Hachette Education), nous avons proposé des emplois du temps respectant les rythmes chronobiologiques quotidiens et un horaire de 21 heures 30 pour le cycle II et de 23 heures 30 pour le cycle III, 24 – 26 pour le collège et 26 – 30 heures pour le lycée.

## CONCLUSION

Xavier Darcos a pris le risque de réactiver le dossier « rythmes scolaires ». Un levier par lequel tout bouge (organisation, pédagogie, statut des personnels, partenariats, réussite des élèves, bien être des personnels...). Il faudrait profiter de ce moment favorable pour passer de la suppression du samedi matin à une réflexion d'ensemble sur ce sujet pour tous les niveaux d'enseignement. En faire un axe politique de changement du fonctionnement de notre système éducatif. Il rejoindrait ainsi quelques ministres qui ont saisi toute l'importance de ce dossier et œuvré dans ce sens, plus particulièrement : Alain Savary, Philippe Seguin, Lionel Jospin, Guy Drut...

N.B. : A remarquer que cela fait bientôt plus de 10 ans que cette dimension essentielle pour le fonctionnement de nos établissements, trame temporelle de base sur laquelle se construisent tous les apprentissages, tant disciplinaires qu'éducatifs – considérée souvent comme un «cactus» pour un Ministre de l'Éducation nationale – était complètement occultée si ce n'est volontairement «oubliée» par les politiques.

(\*) Voir dans «Le climat dans les écoles primaires» Georges Fotinos MGEN 2006 – «Le climat dans les lycées et collèges» Georges Fotinos MGEN 2005 – «Les collégiens et le temps scolaire» OKAPI/Georges Fotinos 2007